



Concours de recrutement du second degré

Rapport de jury

Concours : Troisième concours du CAPES

Section : Anglais

Session 2019

Rapport de jury présenté par :

Chantal MANES-BONNISSEAU

Présidente du jury

SOMMAIRE

Le mot de la Présidente	2
Rappel du cadre des épreuves	4
Statistiques de la session	5
Epreuve écrite	6
Version	6
Thème	7
Explication des choix de traduction	8
Epreuve orale d'entretien à partir d'un dossier (EED)	10
Remarques portant sur la première sous-partie de l'épreuve	10
Remarques portant sur la seconde sous-partie de l'épreuve	12
Remerciements	13
Annexe (exemples de sujets, épreuve orale)	14
Sujet 1	14
Sujet 2	20

LE MOT DE LA PRESIDENTE

Le rapport de jury 2019 s'inscrit dans la continuité des rapports des sessions précédentes qui ont permis de stabiliser, depuis 2014, le format rénové du concours. Il propose aux candidats malheureux de la session, ainsi qu'aux futurs candidats, des éléments de compréhension des réussites observées, des analyses de prestations pertinentes des candidats et des conseils pour se préparer aux spécificités de ce concours de recrutement.

Les deux épreuves du CAPES/CAFEP 3^{ème} concours étant communes avec celles du CAPES/CAFEP externe, les candidats se référeront aussi avec profit aux parties des rapports de ce concours relatives à l'épreuve écrite de traduction/explication des choix de traduction et à l'épreuve orale d'entretien à partir d'un dossier.

Le jury est très satisfait d'avoir pu cette année pourvoir la totalité des postes offerts, au CAPES comme au CAPEP. Il a eu le plaisir d'entendre à l'oral un nombre significatif de candidats remarquables qui ont montré à la fois une bonne compréhension des enjeux professionnels et une excellente maîtrise de la langue anglaise ; L'écart n'en a paru que plus marqué avec les candidats, encore trop nombreux, qui arrivent manifestement impréparés aux épreuves. Un concours de ce niveau d'exigence ne s'improvise pas et nécessite une préparation régulière et rigoureuse tout au long de l'année.

Les meilleurs candidats ont fait preuve de bon sens, d'esprit critique et de capacités d'analyse et de synthèse ; ces qualités complètent de solides connaissances linguistiques et didactiques et permettent d'aborder le concours et le métier de professeur avec toute l'efficacité attendue. Ils ont par ailleurs su valoriser et réinvestir la richesse de leur parcours professionnel précédent comme les y invitent les textes.

Nous rappelons enfin, et c'est sans doute l'essentiel, que le monde anglophone, sa culture, ses caractéristiques si singulières fondent les choix du professeur d'anglais et doivent nourrir la curiosité des candidats pour leur permettre d'appréhender avec justesse et finesse les documents (textes, document sonore ou vidéo et dossiers) soumis à leur analyse.

Je forme le vœu que les conseils très concrets et précis que ce rapport s'efforce de donner seront utilement mis à profit par les préparateurs et les candidats futurs.

Je remercie très chaleureusement, au terme de ces quatre années de présidence du concours, les membres du jury, passés et présents, la contribution essentielle des cadres et gestionnaires de la DGRH du ministère, des services de l'académie d'Orléans, ainsi que de l'équipe de direction et des personnels des deux établissements qui nous accueillent avec chaleur et générosité : le lycée Rabelais, à Paris, où se tiennent les réunions de Jury pour les épreuves écrites et le lycée Pothier, à Orléans, où les épreuves orales ont pu se dérouler dans les meilleures conditions pour le jury et pour les candidats.

Au jury, ce travail a été planifié, coordonné et rendu possible par l'action efficace et infatigable de madame Cécile Crespin puis de madame Anne Mayer, IA-IPR d'anglais, du secrétaire général, monsieur Laurent Dalmasso, professeur d'anglais. Qu'ils soient ici très sincèrement remerciés de leur contribution précieuse et leur soutien constant.

Chantal Manes, IGEN, Présidente

RAPPEL DU CADRE DES EPREUVES

L'ensemble des épreuves du concours vise à évaluer les capacités des candidats au regard des dimensions disciplinaires, scientifiques et professionnelles de l'acte d'enseigner et des situations d'enseignement.

A. — Épreuve d'admissibilité.

Traduction (thème et/ou version, au choix du jury).

L'épreuve consiste en une traduction accompagnée d'une réflexion en français prenant appui sur les textes proposés à l'exercice de traduction et permettant de mobiliser dans une perspective d'enseignement les connaissances linguistiques et culturelles susceptibles d'explicitier le passage d'une langue à l'autre. L'épreuve lui permet de mettre ses savoirs en perspective et de manifester un recul critique vis-à-vis de ces savoirs.

B. — Épreuve d'admission : épreuve d'entretien à partir d'un dossier.

L'épreuve orale d'admission comporte un entretien avec le jury qui permet d'évaluer la capacité du candidat à s'exprimer avec clarté et précision, à réfléchir aux enjeux scientifiques, didactiques, épistémologiques, culturels et sociaux que revêt l'enseignement du champ disciplinaire du concours, notamment dans son rapport avec les autres champs disciplinaires.

L'épreuve porte :

- d'une part, sur un document de compréhension fourni par le jury, document audio ou vidéo authentique en langue étrangère en lien avec l'une des notions des programmes de lycée et de collège ;
- d'autre part, sur un dossier fourni par le jury portant sur la même notion des programmes et composé de productions d'élèves (écrites et orales) et de documents relatifs aux situations d'enseignement et au contexte institutionnel.

La première partie de l'entretien se déroule en langue étrangère. Elle permet de vérifier la compréhension du document authentique à partir de sa présentation et de l'analyse de son intérêt.

La seconde partie de l'entretien se déroule en français. Elle permet de vérifier, à partir de l'analyse des productions d'élèves (dans leurs dimensions linguistique, culturelle et pragmatique) ainsi que des documents complémentaires, la capacité du candidat à prendre en compte les acquis et les besoins des élèves, à se représenter la diversité des conditions d'exercice de son métier futur, à en connaître de façon réfléchie le contexte dans ses différentes dimensions (classe, équipe éducative, établissement, institution scolaire, société) et les valeurs qui le portent, dont celles de la République.

Le document audio ou vidéo et l'enregistrement d'une production orale d'élève n'excéderont pas chacun trois minutes.

La qualité de la langue employée est prise en compte dans l'évaluation de chaque partie de l'épreuve.

Durée de la préparation : deux heures ; durée de l'épreuve : une heure (trente minutes maximum pour chaque partie).

Troisième concours : l'épreuve d'admission doit, en outre, permettre au candidat de démontrer qu'il a réfléchi à l'apport que son expérience professionnelle constitue pour l'exercice de son futur métier et dans ses relations avec l'institution scolaire, en intégrant et en valorisant les acquis de son expérience et de ses connaissances professionnelles dans ses réponses aux questions du jury.

Extraits de l'arrêté du 19 avril 2013, modifié par l'arrêté du 13 mai 2015, fixant les modalités d'organisation des concours du certificat d'aptitude au professorat du second degré (MENH1310120A)¹.

1 Voir textes officiels sur Legifrance :

<http://www.legifrance.gouv.fr/eli/arrete/2013/4/19/MENH1310120A/jo/texte;>

<https://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000030673398>

STATISTIQUES DE LA SESSION 2019

		CAPES	CAFEP
ECRIT	Nombre de candidats inscrits	727	198
	Nombre de postes offerts	85	7
	Nombre de candidats ayant composé	317	93
	Moyenne des copies	8.31	8.23
	Barre d'admissibilité	8.01	10.8
	Meilleure note à l'écrit	15.69	14.97
ORAL	Nombre de candidats admissibles	166	14
	Moyenne d'oral	8.88	11.70
	Meilleure note à l'oral	19.63	14.75
ADMISSION	Barre d'admission	8.80	10.78
	Barre d'admission – liste complémentaire	/	/
	Nombre de candidats admis	86	7
	Moyenne générale des candidats non éliminés écrit + oral	9.58	10.64

CAPES : admissibilité fixée à 8,01 sur 20, ce qui a permis de rendre 166 candidats admissibles pour 85 postes (317 candidats avaient composé, soit 43 % des inscrits et donc environ 4 candidats présents pour 1 poste.)

CAFEP : admissibilité fixée à 10,8 sur 20, ce qui a permis de rendre 14 candidats admissibles pour 7 postes. (93 candidats avaient composé, soit 47 % des inscrits et donc un peu plus de 13 candidats présents pour 1 poste.)

La différence importante de barre d'admissibilité et d'admission entre les deux concours tient à l'écart entre le nombre de postes et le nombre de présents. La moyenne des candidats ayant composé s'élève à 8,31/20 (CAPES) et 8,23/20 (CAFEP). Le nombre de postes a été reconduit. On note une certaine stabilité, à la fois des candidats inscrits, et des candidats ayant composé pour l'année 2019 (238 en 2016, 270 en 2017, 323 en 2018, 317 en 2019). La barre d'admission a sensiblement baissé pour le CAPES (8,80 contre 9,26 en 2018) et avec plus d'ampleur pour le CAFEP (10,78 contre 13,45 en 2018). Le jury remarque par ailleurs un nombre significatif d'excellentes prestations à l'oral avec des notes allant jusqu'à plus de 19/20.

RAPPORT DE LA SESSION 2019

EPREUVE ECRITE

Remarques préliminaires sur l'épreuve de traduction :

La session 2019 du Capes 3^{ème} voie comportait 2 traductions ; un extrait du roman de Patrick Modiano *Voyage de Noces*, 1990 pour la partie thème et un passage du roman *The New York Trilogy* de Paul Auster, 1985.

Nous rappelons aux candidats que le rapport du CAPES/CAPEF externe propose les traductions corrigées avec détail, nous invitons les futurs candidats au Capes 3^{ème} voie à les consulter attentivement afin de cerner les exigences et les attentions qu'implique l'exercice de traduction.

VERSION

L'épreuve de version met en exergue la capacité des candidats à comprendre un texte source et à le restituer le plus fidèlement possible. Une lecture rapide ou superficielle n'est pas suffisante pour restituer le sens et les subtilités du texte.

La principale difficulté de cet exercice consistait à respecter une langue authentique et rigoureuse, particulièrement en ce qui concerne le respect des temps. Le candidat devait faire un choix entre le passé simple et le passé composé, tous deux possibles. En effet, le passé composé est recevable pour une œuvre contemporaine. Il fallait toutefois faire preuve de cohérence et prohiber le panachage des temps.

Le jury insiste donc sur la nécessité d'une révision soignée des conjugaisons, notamment celles du passé simple, qui sont apparues parfois très mal maîtrisées, comme en attestent les erreurs suivantes relevées dans des copies : **elle souria*, **nous prendîmes*, **il s'ouvra*, **je su*, **nous descendames*. La plus grande vigilance est donc nécessaire pour pallier ces lacunes. Nous rappelons à cet effet que la consultation régulière d'un précis grammatical est une composante indispensable de l'entraînement à la version. Nous souhaitons également attirer l'attention des candidats non-francophones qui doivent faire montre d'une bonne maîtrise de la langue française, notamment des déterminants car le jury a pu lire : **la canapé*, **le porte*.

S'agissant des connaissances lexicales, la présence dans les copies de sous-traductions ou de calques sont révélateurs d'une maîtrise insuffisante du lexique de base, comme par exemple la traduction de « glad » par **fier* ou de « cheek » par **nuque*. De même, la question du respect des registres de langue était soulevée dans ce texte en particulier : **une blague à deux balles* ou **faire quelques blagues marrantes* ne convenaient pas pour traduire « some feeble joke ».

Le jury insiste également sur la nécessité de rester fidèle au texte d'origine et de ne pas confondre traduction et adaptation. Aussi, on évitera le réagencement maladroit des phrases autant que les sur-traductions ou les interprétations du texte. Proposer **Sophie La Magnifique* pour « the beautiful Sophie » relevait bien de la sur-traduction. A toute fin utile, retraduire le texte pour vérifier que la proposition est cohérente avec le texte de départ peut être une stratégie payante.

Par ailleurs, même si l'exercice est contraint par le temps, les candidats doivent se ménager un moment de relecture attentive de leur copie, ce qui leur permettra parfois de constater qu'ils ont pu oublier de traduire une partie de certaines phrases. Relire la copie dans son ensemble avec suffisamment de recul permet également de se rendre compte de l'irrecevabilité de certains passages. Enfin, nous rappelons que les notes de traductions ainsi que les choix multiples sont à proscrire.

Par-delà ces remarques, le jury se félicite d'avoir eu le plaisir de lire des copies de candidats qui ont fait un réel effort pour proposer une traduction rigoureuse dans un français de bonne facture. De nombreuses copies montrent un emploi subtil et justifié de la ponctuation et une bonne maîtrise de la conjugaison française. Il est à souligner que le jury a apprécié les écritures aérées et régulières. En effet, la lisibilité est un élément primordial pour des candidats qui se destinent à être professeurs.

Le jury rappelle enfin à tous que la lecture régulière de romans en langue anglaise, mais aussi la lecture d'auteurs classiques français est un incontournable pour réussir l'exercice de traduction avec brio.

Rédigé par Christelle D'Agata pour l'ensemble des membres du jury.

THEME

Le thème du CAPES d'anglais est un exercice auquel on doit se préparer de façon à aborder ses difficultés sereinement. Les candidats qui ont réussi le mieux l'exercice sont ceux qui possédaient un lexique riche en anglais, connaissaient très bien les deux langues dans leurs formes littéraires, et ont bravé les difficultés de traduction, sans essayer de les contourner. Nous ne pouvons donc que conseiller aux candidats d'enrichir leur lexique de façon systématique, en utilisant des listes d'expressions classées par champs lexicaux par exemple. Les obstacles rencontrés pour le thème lors de cette session ont été de plusieurs ordres.

Obstacles liés à la traduction précise du lexique : une bonne préparation a permis aux candidats les plus performants cette année de proposer une traduction précise de l'expression « descentes de police » par « police raids », en évitant des périphrases inutiles et imprécises telles que « *the police planned to come* » ou encore des faux-sens tels que « *the police's investigations* », qui bien que restant dans le même champ lexical, manque sa cible et désigne une autre réalité. Certains candidats ont pu faire la démonstration de leur connaissance fine des correspondances lexicales entre le français et l'anglais: ils ont à juste titre proposé « *villa* » pour « villa », « *pontoon* » pour « ponton », « *deck chairs* » pour « transats », « *concierge* » pour « concierge », par exemple, en évitant ainsi les approximations telles que, respectivement, « *house* », qui n'est qu'un hyperonyme, « *bridge* » qui désigne tout autre chose, « *long chairs* », qui interroge le lecteur, et « *janitor* », qui traduit bien « concierge » mais dans un autre contexte. La connaissance du lexique suppose aussi la connaissance d'expressions idiomatiques. Les expressions « faire la sieste » et « prendre un bain de soleil » ont parfois fait l'objet d'un maladroit calque de traduction : * « *make a nap* », * « *make a sunbath* », ne sont pas idiomatiques. Quant au calque de traduction « sa présence lui avait toujours manquée » devenant « *her presence had always missed him* », il montre une méconnaissance de l'expression « *miss something / someone* ».

Obstacles liés à la grammaire : il faut avoir conscience que les erreurs de grammaire élémentaire sont lourdement pénalisées. En effet, des erreurs sur les formes verbales irrégulières (* « *meeted* » par exemple), bien que rares, sont inacceptables à ce niveau, sachant que les candidats aspirent à enseigner l'anglais à des élèves pour lesquels ils seront un modèle linguistique. Une relecture attentive de la traduction aurait certainement permis d'éviter d'autres aberrations telles que * « *he'll explained* » ou * « *the inn is about closing* » ou encore * « *they all gone* ». La correction grammaticale suppose également une bonne maîtrise de la correspondance des temps et aspects des deux langues pour restituer de façon fidèle la chronologie des événements du texte. Les traductions de « Rigaud réfléchissait à ce qu'il allait dire », « ... il lui cacherait... », et « maintenant qu'elle était morte » nécessitaient de bien saisir l'ancrage et la succession chronologique des procès. Ainsi, on évitait des traductions agrammaticales telles que * « *Rigaud thought about what he will tell Ingrid* », * « *... he will hide from her...* », * « *Now that she has passed away, it was as if...* ».

Enfin, nous invitons les candidats à prêter une attention particulière à l'utilisation des prépositions en anglais : « hide **from** her », « tell \emptyset her », par exemple.

Obstacles liés à la mise en œuvre des techniques de traduction : il s'agit de trouver un équilibre entre coller au texte et adapter la syntaxe en évitant le calque, pour que le résultat soit idiomatique. Il faut donc éviter de modifier la syntaxe et d'introduire des complications inutiles. Cependant, pour traduire « on n'avait même pas replié les quelques transats », il était difficile de ne pas envisager une modification de la syntaxe, le pronom indéfini « on » n'ayant pas de correspondance stable en anglais. Ici en effet, le passage à la voix passive en anglais constituait un choix judicieux. La traduction de « on » par « *we had not* », lue dans quelques copies montrait une grossière erreur de repérage (les référents de « *we* » et de « on » ne sont pas les mêmes). Cependant, l'ordre syntaxique du texte français n'a généralement pas lieu d'être changé, et le jury pénalise une modification abusive de l'ordre des éléments du texte, car elle altère le sens en modifiant, par exemple, la thématisation.

Par ailleurs, pour rester fidèle au texte source, il faut éviter les omissions qui sont lourdement pénalisées, ou à l'opposé faire des ajouts inutiles qui ne correspondent pas au sens de départ. Une relecture attentive du texte source et en parallèle de sa traduction permettra au candidat de vérifier qu'il a tout traduit et qu'il n'a pas trahi le texte.

Parmi les techniques, il y en a une qui fait appel à l'imagination du traducteur : il peut être utile, à partir des repérages effectués, de construire une image mentale de la situation et de se demander : où sommes-nous ? Qui est qui ? Comment s'expriment-ils ? On aurait ainsi évité de mal traduire les pronoms personnels et déterminants possessifs (« *they* » pour « il », « *her mother* » pour « sa mère »), ou de situer l'action du début du texte en traduisant « sur le chemin de la plage » par « *on the beach path* ». Cette mise en image permet au traducteur d'éviter des incongruités et des contresens. Le fait que cette image était un peu floue pour certains candidats explique certainement les traductions fantaisistes de « les jambes dans le vide » par « *her legs floating freely in the air* », « *her legs lying over the void* », ou « *her legs flying in the air* ». Au-delà de la restitution précise des mots, les traductions satisfaisantes permettaient à la lecture de reconstruire cette image mentale quasiment à l'identique, tout en restant idiomatique en anglais.

Enfin, les traductions les plus convaincantes ne comportaient pas de passages sous-traduits tels que « *he would not tell her* » pour traduire « il lui cacherait » (cacher ce n'est pas uniquement omettre de dire, mais aussi faire acte de dissimuler), ni de passages sur-traduits tels que « *Rigaud was transfixed by the empty deck chairs* » pour traduire « Rigaud ne détachait pas les yeux des transats vides ». Une traduction fidèle respectait aussi les règles de la ponctuation de l'anglais (présence et placement des virgules, majuscules uniquement en début de phrase, etc.), se situait dans le même registre que le texte source, et se lisait aisément non seulement parce qu'elle était écrite dans une langue fluide, mais aussi parce que la copie était aérée et que le texte n'exigeait pas de déchiffrement fastidieux.

Rédigé par Gabriel AMAR pour l'ensemble des membres du jury

EXPLICATION DES CHOIX DE TRADUCTION

Exercices de réflexion linguistique portant sur la version

Exercice 1 : the flattery (1.1) ; the door (1.5) ; the manuscripts (1.8-9) ; The beautiful Sophie (1.14)

Exercice 2 : and then stood up from the sofa (1.4) ; for me to carry the manuscripts out of the apartment (1.8-9) ; we managed to squeeze everything in (1.10) ; she could have refused to carry out Fanshawe's request (1.13)

Ce rapport, fondé sur l'analyse des copies de la session 2019, vise à permettre aux candidats de mieux appréhender les attentes du jury. Nous les renvoyons par ailleurs au rapport du jury du CAPES/CAFEP externe pour un corrigé détaillé.

Le jury a constaté cette année une amélioration dans le traitement de cette partie de l'épreuve ; de fait, rares ont été les copies qui ont fait l'impasse sur celle-ci ou qui l'ont, faute de temps, traité de manière trop superficielle. Cela manifeste donc une meilleure prise en compte des exigences de l'épreuve et des

conseils donnés dans les rapports de jury des années précédentes. Cependant, quelques remarques s'imposent qui sont autant de pistes de réflexion et de travail pour les futurs candidats.

Rappelons ici que le jury fait preuve de bienveillance à l'égard des candidats du concours 3^{ème} voie. Cette sous-épreuve vise avant tout à montrer que le candidat dispose des connaissances et des compétences qui lui seront utiles au quotidien lors de sa future carrière d'enseignant.

Chaque étape méthodologique décrite ci-dessous, intrinsèquement corrélée à la pratique professionnelle, contribue pour le jury à discerner le niveau de maîtrise qu'a le candidat des phénomènes linguistiques propres à la langue anglaise. On ne saurait accepter qu'un enseignant ne puisse expliquer aux élèves les phénomènes linguistiques constitutifs de la langue anglaise, a minima dans une langue simple et dans une démarche de bon sens.

D'un point de vue méthodologique, le candidat doit dans un premier temps identifier la problématique commune aux différents exemples donnés. Cette année d'un point de vue purement formel, la plupart des candidats ont bien identifié dans l'exercice 1 la présence du déterminant défini *the*. Moins nombreux ont été ceux qui sont parvenus à proposer une problématique pertinente, c'est-à-dire, et c'est tout l'intérêt de cet exercice, à confronter leurs savoirs théoriques à une analyse en contexte. Ainsi, une première piste possible consistait à se demander s'il s'agissait bien de la même opération de détermination compte tenu de la nature et de la fonction des groupes nominaux. D'un abord peut-être moins évident sur le plan formel, l'exercice 2 invitait pour l'essentiel les candidats à se poser la question de la distinction entre particules et prépositions, et souligner leurs rôles respectifs dans la phrase.

D'un point de vue plus théorique, il est demandé aux candidats de maîtriser la grammaire descriptive. Il est inquiétant de voir que la nature et la fonction des marqueurs ne sont souvent pas connues : il s'agit là de la grammaire de base, indispensable à l'enseignement d'une langue. Il faut donc travailler la terminologie même si la connaissance théorique ne suffit pas. Elle doit être le point de départ d'une démonstration, qui sera d'autant plus aboutie que les bases seront acquises. Cependant, il faudra également éviter l'utilisation excessive et inadaptée de termes techniques, d'autant plus si ces derniers ne sont pas bien maîtrisés ou ne sont pas expliqués.

Le jury attend avant tout des candidats qu'ils soient capables de réfléchir sur la langue qu'ils vont enseigner. Par ailleurs, l'analyse doit être linguistique et non psychologique ou excessivement (et faussement) stylistique : il faut donc bannir les explications telles que « cela fait mieux », « ça sonne bien » qui n'ont aucune pertinence linguistique ou encore procéder à une analyse littéraire du texte sans ancrer son propos dans une analyse rigoureuse directement basée sur le micro-contexte de l'occurrence. De même, il convient d'éviter les généralités du type « l'anglais est une langue concise » ou encore « le français privilégie le résultat » qui trahissent un manque de recul critique dommageable.

Dans un registre similaire, il n'est pas judicieux de plaquer une analyse « toute faite » trouvée, par exemple, dans un livre : certains candidats ont fait le rapprochement pertinent entre *the* et *that*, mais sans en tirer l'essentiel, c'est-à-dire de rappeler la valeur fondamentale du morphème TH-, marqueur de reprise, qui pouvait constituer une piste de problématique. A l'inverse, pour l'exercice 2, certains candidats ont réussi à tirer profit de leurs connaissances sur les verbes complexes pour opérer une classification pertinente, car directement liée aux exemples. Ils ont ainsi opéré une distinction judicieuse entre les deux occurrences du verbe complexe *carry out* et questionné la variation de sens véhiculée par la particule adverbiale *out* lié notamment à sa fonction syntaxique.

Pour conclure, l'exercice de réflexion linguistique est un exercice de précision qui nécessite certes des connaissances, mais également une capacité d'analyse et un certain sens critique. L'analyse et l'explication linguistiques constituent deux compétences attendues d'un professeur d'anglais et l'explication des choix de traduction a un poids certain dans la note finale : le temps dédié à cet exercice, en phase d'entraînement et le jour du concours, doit donc être conséquent. Si la linguistique est travaillée en amont, cette sous-épreuve est tout à fait accessible et certains candidats, armés de bon sens et d'un esprit critique aiguisé, ont d'ailleurs fait montre d'une analyse pertinente. Nous les en félicitons.

D'un point de vue général, il est demandé aux candidats d'écrire dans une langue correcte et de ne pas postuler que plus l'analyse est longue, plus la note sera élevée. Nous attendons également que l'ensemble soit rédigé : si les schémas peuvent s'avérer pertinents, ils ne sauraient constituer l'intégralité de l'exercice.

Parmi les nombreux ouvrages de qualité disponibles à ce sujet, il est conseillé aux candidats de consulter les suivants :

- *Grammaire explicative de l'anglais* de Paul Larreya et Claude Rivière paru chez Pearson (4^e éd. 2014).
- *Analyse linguistique de l'anglais* de Laure Gardelle et Christelle Lacassain-Lagoïn paru aux Presses Universitaires de Rennes (2013)
- *Approche linguistique des problèmes de traduction* de Hélène Chuquet et Michel Paillard paru chez Ophrys (1989)
- *Syntaxe comparée du français et de l'anglais* de Jacqueline Guillemin-Flescher paru chez Ophrys (1981).
- *Réussir le commentaire grammatical de textes* de Wilfried Rotgé et Jean-Rémi Lapaire paru chez Ellipses (2004).

Rédigé par Youen Coquin pour l'ensemble des membres du jury.

EPREUVE ORALE D'ENTRETIEN A PARTIR D'UN DOSSIER (EED)

Il est conseillé aux candidats de se référer aux différents rapports du jury (du CAPES- CAFEP 3^{ème} voie et du CAPES-CAFEP externe) afin de se confronter à des sujets qui ont été utilisés les années précédentes.

Remarques portant sur la première sous-partie de l'épreuve d'entretien sur dossier

Il paraît utile de rappeler qu'il s'agit d'une épreuve d'admission à un concours de recrutement au métier d'enseignant et que, par conséquent, le candidat se doit de démontrer des qualités intrinsèques à tout professeur, en commençant par une connaissance précise du format, des modalités et des exigences de l'épreuve. La première sous-partie de l'épreuve orale se déroule en anglais. Il est évidemment attendu du candidat qu'il maîtrise la langue anglaise dans son ensemble (registre, grammaire, lexique, phonologie). Il serait préjudiciable de produire des erreurs élémentaires lors d'un concours de recrutement de professeurs d'anglais, le professeur constituant le premier modèle offert aux élèves dans les temps d'apprentissage de la langue anglaise. La langue manipulée doit donc être soignée et le lexique riche, précis et varié.

La préparation en loge : bien appréhender l'épreuve commence par une bonne organisation des notes en loge durant le temps de préparation. Le jury a ainsi pu noter que certains candidats ont su tirer profit des conseils prodigués dans les rapports de jury des sessions antérieures, en organisant leurs notes de telle sorte à ne pas perdre le fil de leur réflexion durant leur présentation devant le jury. Certains ont ainsi opté pour une utilisation unique du recto des feuilles de brouillon mises à disposition en procédant à leur numérotation.

D'autres ont appliqué un point de colle dans le coin de chaque feuillet, puis les ont détachés lors de leur présentation devant le jury, un peu à la manière d'un bloc-notes. Les phrases entièrement rédigées sont fortement déconseillées, même si elles peuvent rassurer le candidat confronté au stress que sous-tend une épreuve d'admission à un concours. Tout enseignant se doit d'être bon communicant, comme il sera exigé des futurs lauréats du concours placés en situation d'enseignement. Une prise de notes claire et efficace est donc à privilégier.

Les spécificités de l'épreuve : le jury tient tout d'abord à préciser aux candidats que les documents audio ou vidéo ne sont pas choisis de façon anodine, qu'il ne s'agit en aucun cas de documents « lisses » au simple contenu factuel, mais que le fond et la forme du document doivent faire l'objet d'une analyse approfondie, présentée sous la forme d'un commentaire structuré et cohérent. Les candidats veilleront donc à se poser la question du médium utilisé, ainsi que des conditions de production du document : qu'il s'agisse d'une vidéo ou d'un audio, il est important d'analyser les techniques rhétoriques et esthétiques employées, mises en regard avec le choix des mots du titre, la source, le point de vue adopté, le contexte et l'environnement, de sorte à mettre au jour les différentes couches de sens du document. Rien, dans les documents, n'est laissé au hasard, et tout est propice à l'analyse. Les éléments du relevé doivent être mis en relation avec l'ensemble des autres informations ; le titre, la source, le point de vue, le contexte, l'environnement, et l'image sont tous aussi porteurs de sens. L'épreuve consiste à effectuer des allers-retours constants entre le document et la notion afin d'expliquer les raisons pour lesquelles il en serait une bonne illustration. En somme, quel est son intérêt ?

Par ailleurs, nous attirons l'attention sur le fait qu'il n'est attendu ici aucune exploitation pédagogique du document, ni une retranscription qui ne conduirait qu'à un compte-rendu linéaire. Il ne s'agit donc pas d'une épreuve de restitution (rendu factuel d'informations), mais bien d'une présentation analytique servie par de solides connaissances de la sphère anglophone (institutions des principaux pays anglophones, repères historiques et sociétaux majeurs, traditions et fêtes calendaires). S'il ne les possède déjà, le candidat veillera, tout au long de sa préparation au concours, à acquérir lesdites connaissances pour ancrer son analyse dans l'aire culturelle adéquate. L'étape de présentation n'est toutefois pas un prétexte à procéder à une exposition des savoirs, l'analyse du document audio ou vidéo devant rester la priorité absolue du candidat.

La présentation et l'entretien : il est demandé aux candidats de porter une attention particulière au chronométrage de leur présentation. Quinze minutes leur sont octroyées, et même si aucune durée précise n'est exigée, de nombreux candidats ont fait des présentations bien trop courtes qui ne leur permettaient pas d'effectuer l'analyse aboutie qui était attendue. Les candidats qui ont effectué des prestations satisfaisantes ont très majoritairement utilisé au moins 10 minutes du temps qui leur était imparti. Lors de l'entretien, le jury a pu apprécier le temps de réflexion pris par certains candidats, évitant de répondre dans la précipitation. Il ne faut pas non plus hésiter à demander à ce qu'un membre du jury reformule une question non comprise, en adoptant toutefois une formule appropriée telle que « *would you mind repeating the question, please ?* » ou « *I'm not sure I got your point* ». Le candidat veillera enfin à éviter tout délayage et gardera à l'esprit que les meilleures interventions sont toujours celles qui vont à l'essentiel, en étant concises et précises. En ce qui concerne les échanges avec le jury, il convient d'éviter certaines formulations malvenues comme « *Could you elaborate ?* » ou d'attendre du jury qu'il valide vos réponses (par exemple : éviter de demander « Cela répond-il à votre question ? »). Nous avons toutefois pu constater que certains candidats ont su faire preuve cette année d'une belle réactivité et leurs prestations ont été valorisées par le jury.

La posture : le candidat doit garder à l'esprit que la mission du jury est de recruter de futurs enseignants ; une posture de futur enseignant est donc à adopter durant l'épreuve, tant dans l'attitude que dans le propos. Même s'il se retrouve en difficulté, le candidat devra faire montre d'une totale maîtrise de soi, qualité inhérente à tout enseignant. Il adoptera en outre un registre de langue adapté, évitant des familiarités langagières telles que « *I'm gonna* » ou autre « *stuff* ». On évitera toute situation de lecture, tête baissée (allant parfois jusqu'à se tenir la tête entre les mains) pour privilégier un contact visuel direct et franc avec chaque membre du jury. De la même façon, le port de la voix revêt une importance primordiale, tout comme la maîtrise d'un volume sonore adapté. La voix devra être claire et posée, laissant transparaître de l'enthousiasme et de la conviction dans le propos.

Par ailleurs, la consultation du précis de civilisation ou le recours au dictionnaire unilingue durant la préparation en loge peut s'avérer fort utile pour lever le moindre doute. Nous formulons toutefois une mise en garde quant au fait de retranscrire des pans entiers du précis de civilisation, ce qui ne saurait échapper aux membres du jury. En outre, il convient d'éviter les jugements de valeur et les prises de

position politiques ou idéologiques et le candidat veillera à conserver une distance appropriée quant au contenu du document, posture privilégiée par tout enseignant.

Enfin, le jury a particulièrement apprécié les présentations structurées et claires, basée sur une problématique identifiée. C'est bien à travers la mise en regard de ces différents aspects que l'on peut procéder à une analyse complexe et riche dépassant ainsi le cadre du simple résumé. Le jury s'est réjoui encore cette année de la capacité de certains candidats à problématiser un document inconnu, puis de proposer un plan pertinent montrant une certaine finesse dans les différents niveaux d'analyse.

Rédigé par Sylvie LEPRINCE et Justine BOISNEAULT pour l'ensemble des membres du jury

Remarques portant sur la seconde sous-partie de l'épreuve d'entretien sur dossier

En amont de l'épreuve : si un nombre significatif des candidats ayant présenté et réussi le concours n'ont eu que très peu ou pas du tout d'expérience de l'enseignement, ils seront en situation d'exercice dès la rentrée prochaine. Il convient qu'ils aient d'ores et déjà une solide connaissance du système éducatif français dans son ensemble et des attendus du métier de professeur d'anglais en particulier.

C'est pourquoi il est exigé des candidats une bonne connaissance du cadre institutionnel (CECRL, Bulletins Officiels des programmes, épreuves d'examen, différents cycles et spécialités ou filières) et des concepts pédagogiques de base (démarche de projet, entrée culturelle, axes, séquences, séances, tâches, activités langagières, réception / production, compétences, etc.).

Il est également recommandé de s'informer de manière très précise sur les différents types d'enseignements (enseignements obligatoires, optionnels, de spécialité...) ainsi que sur les réalités spécifiques de certains enseignements (classes de SEGPA, sections internationales et européennes, ETLV en séries technologiques.) Nous rappelons aux candidats que la seule maîtrise de la langue anglaise ne peut constituer un gage de réussite à un concours pour lequel les aspects didactiques et pédagogiques revêtent un aspect tout aussi essentiel.

La session 2019 du concours a porté sur les programmes en vigueur en 2019, mais le jury souhaite attirer l'attention des futurs candidats du CAPES/CAFEP 3^e voie sur la réforme du lycée qui entrera en vigueur pour l'année scolaire 2019-2020. Ils devront impérativement avoir étudié avec attention les modalités de mise en œuvre de cette réforme à la fois en classe de seconde et en cycle terminal (programmes, épreuves, spécialités, etc.).

Pendant l'épreuve : lors de la préparation, il conviendra de bien gérer son temps afin de se préparer aux deux parties de l'épreuve sans négliger l'une au profit de l'autre. En effet, trop de candidats se sont trouvés démunis lors de leur passage devant le jury, car ils n'avaient pas eu le temps nécessaire pour traiter le dossier pédagogique.

Les candidats sont invités à bien prendre connaissance de tous les éléments du dossier qui leur est soumis. Aucun document ne doit être ignoré ou survolé, tous doivent faire l'objet d'une étude et d'une mise en relation pour un traitement efficace du dossier. Il est par exemple vivement conseillé d'éviter de faire un commentaire exhaustif des productions d'élèves. Le dossier est certes composé de deux productions à mettre en regard, mais aussi de documents de contexte qui doivent être pris en compte. Tous ces documents sont des clés qui, grâce à leur variété (grilles d'évaluation ou d'auto-évaluation, traces écrites, documents écrits ou scripts de documents audio ou filmiques étudiés en classe, documents modélisants, photos de productions finales, extraits des programmes d'enseignement, écrits universitaires à visée pédagogique...) sont de nature à permettre aux candidats d'éclairer leur réflexion pédagogique.

Il est également primordial de prendre en compte le niveau attendu des élèves. Faire référence aux différents paliers de compétences (de A1 à C1) est une chose, mais il convient de savoir ce qui peut être attendu pour chaque palier ; par exemple, la description et la narration sont des descripteurs du niveau A2 alors que l'argumentation appartient au niveau B2. Des confusions quant aux différents repères de progressivité peuvent s'avérer pénalisantes pour les candidats.

Le traitement du dossier ne doit pas consister en une introduction plaquée sur l'énoncé de l'épreuve et en une liste des erreurs relevées dans les productions des élèves. Il s'agit véritablement d'établir un diagnostic précis des compétences acquises par les élèves, tout autant que des compétences qu'il leur faudra consolider ; ce diagnostic permet de mener une réflexion cohérente et structurée qui sera éclairée par les documents d'accompagnement du dossier. Faire la démonstration d'une capacité à varier les types d'approches est une qualité indéniable pour un futur enseignant.

Les candidats sont également invités à se poser des questions quant à la mise en œuvre d'une séquence d'apprentissage : quel profil d'élèves ? Quels acquis ? Quels besoins ? Quel entraînement pour quelle évaluation ? Quels repérages dans les activités de réception ? Quelles consignes ? Quelle est la cohérence globale du scénario pédagogique proposé à l'étude ? Ces questions ne constituent que des exemples et ne sont, en aucun cas, exhaustives. Toute interrogation pertinente sur le processus d'apprentissage sera valorisée par le jury.

Les actions pédagogiques à mener proposées par les candidats doivent être précises et surtout pragmatiques : par exemple, le visionnage d'une vidéo en classe n'est pas une fin en soi, mais doit faire l'objet d'une mise en activité ciblée afin de faciliter l'accès au sens. En outre, il semble judicieux de mentionner des formes d'activités variées à proposer aux élèves en fonction des compétences travaillées (un projet final créatif, un recours à un document modélisant, un exemple de remédiation...).

S'il est exigé des candidats qu'ils aient une bonne maîtrise des concepts de base de la didactique pour nourrir et étayer leur réflexion, le jury met toutefois les candidats en garde contre l'abus de termes techniques (« diachronique », « synchronique », « orthoépique », etc.) lorsque ceux-ci ne servent pas le propos et démontrent une mauvaise compréhension des concepts désignés par ces termes.

Compétences transversales : il est vivement conseillé aux candidats d'utiliser une langue précise (éviter de parler de « petits » exercices ou de « petits » jeux) et qui, sans être nécessairement sophistiquée, doit être au service d'une démonstration structurée, articulée et claire. Un registre soutenu est donc attendu pour un exercice de ce type et à cet effet, il convient d'éviter toute expression vague ou relevant d'un registre familier (« les élèves font leur truc », « un exercice sympa », « c'est rigolo », etc.).

Nous nous devons de répéter que cette épreuve entre dans le cadre d'un concours de recrutement. Le jury rappelle qu'en tant que futur professeur, le candidat sera amené à s'adresser à un public d'élèves qu'il faudra motiver, intéresser et faire adhérer au projet pédagogique. Il convient donc d'être vigilant quant au comportement à adopter lors de la prestation afin de créer une situation de communication efficace. C'est à cet égard que le jury attend des candidats qu'ils adoptent une posture montrant un réel désir de communiquer et de convaincre. Il est essentiel de montrer son aptitude à exercer le métier de professeur et le jury a particulièrement apprécié les candidats qui ont su faire preuve d'enthousiasme ; une attitude ouverte, une voix claire et articulée sont donc de mise lors de l'épreuve. Les membres du jury saluent les candidats qui ont fait l'effort de maintenir un contact visuel avec leurs interlocuteurs.

Enfin, en aucun cas les candidats ne doivent se sentir piégés par les questions posées par le jury ; celles-ci ont pour seul objectif d'éclaircir certains points évoqués lors de la présentation et d'aider les candidats à développer leur réflexion pédagogique. Le jury a apprécié les candidats qui ont fait mention de leur expérience professionnelle et ont su expliquer en quoi cette expérience pouvait constituer un atout pour leur enseignement et pour leurs élèves. Nous tenons à féliciter tous ces candidats qui, grâce à une bonne préparation à l'épreuve orale et des connaissances solides, ont su instaurer un échange dynamique, constructif et enrichissant.

Rédigé par Estelle BORDIGONI et Laurent BARBARIT pour l'ensemble des membres du jury

REMERCIEMENTS

Le jury remercie chaleureusement la direction et les équipes du lycée Rabelais à Paris, et du lycée Pothier à Orléans qui nous ont accueillis avec gentillesse et attention.

**3^{ème} Concours du CAPES/CAFEP EXTERNE D' ANGLAIS
SESSION 2019**

ÉPREUVE D' ENTRETIEN A PARTIR D' UN DOSSIER

Notion retenue : Espaces et échanges

Première partie :

En lien avec la notion retenue, vous procéderez, en anglais, à la présentation et à l' analyse du document 1. Ce document est à visionner sur le lecteur MP4 qui vous a été remis.

Document 1

Titre : Why Brexit happened (Alexander Betts)

Source : TED talks, August 2016

Seconde partie :

En lien avec la notion retenue, vous procéderez, en français, à l' analyse des documents 2A et 2B. Ces documents sont d' authentiques productions d' élèves.

Vous vous demanderez notamment :

- dans quelle mesure les compétences linguistiques, culturelles et pragmatiques y sont mobilisées au service de la production du sens, compte tenu du contexte (documents 3A à 3E) où il convient de les replacer ;
- quelle(s) action(s) pédagogique(s) il serait possible et souhaitable d'entreprendre afin de consolider les acquis des élèves.

Dans la conduite de votre réflexion, vous pouvez, si vous le souhaitez, faire référence au document 1.

Première partie : présentation et analyse du document 1

Le document suivant est à visionner sur le lecteur MP4 qui vous a été remis :

Why Brexit happened

https://www.ted.com/talks/alexander_betts_why_brexit_happened_and_what_to_do_next?language=en#t-219035 (-> 3' 45)

Seconde partie : productions d' élèves et éléments de contexte

DOCUMENT 2A : production écrite de l'élève A

Roisin Johns
3rd avenue, Glasgow

Republic place,
Glasgow

Wednesday 17
October 2018

Dear Roisin,

I am writing this letter, to speak about us, about our break up. I don't know how to said it to you in face to face because I am very sad. So I chose to write and send you this letter to explain you the reasons and my feels.

Firstly I want to said you that I love you sincerely and I will never forget you. You are an amazing girl. But like you can constate my family is against our relationship. What's more my father want to me to married with Jasmine instead of you. They are worry about what will the community think we can said we are worlds apart. We don't have the same origin for my father that's why he want me to be married at a pakistani girl. They say that I was a disgrace for all my family and community. And I want to see my parents proud of meand my sister too since if I staying with you she will can't be with the man that she loves.

So I am really sorry but we can't stay together. I don't want to destroy my family. So we need forget each other. I wish you to be happy in your futur life.

My love Roisin

Casim Khan

DOCUMENT 2B : production écrite de l'élève B

25 route in Château
72500 Scotland

17 october 2018

Roisin,
25 trip of London
40300 Glasgow

Dear Roisin,

I write a letter because I decide to break. My chose is bad but my parents are very sad because the religion and roots are very important for my parents.

I really love of you! And will always be my love.

Indeed, many (plusieurs) days write a letter this is difficile for me!

My friend speak (dit) : "Just listen to heart" but my family speak : "Chose the religion"

My religion is not very important for me but my parents are very important!

My haid/head (dit) chose the parents and religion but my heart (dit) chose Roisin.

Sorry Roisin, I love you! But nothing can change the decision.

Bye Roisin, my love ... All my love always.

Casim

DOCUMENT 3A : situation d'enseignement

Les documents 2A et 2B sont des productions écrites d'élèves en terminale STMG. Il s'agit d'une tâche de production écrite finale, surveillée (1h) et évaluée (avec la grille d'évaluation d'expression écrite fournie au baccalauréat), réalisée au mois d'octobre. Les élèves devaient écrire une lettre inspirée par le film *Ae Fond Kiss*.

Étapes de la séquence

Problématique de la séquence : Britain's multicultural society : socially enriching or a source of conflict ?

- Quelques données sur la société britannique aujourd'hui et les origines du multiculturalisme
- Etude de plusieurs exemples positifs du multiculturalisme (sur le plan personnel, pour la société, pour l'économie britannique ...) avec un travail particulier sur le champ lexical
- Etude de plusieurs extraits de films pour illustrer les conflits possibles au sein des familles (*Ae Fond Kiss*, *Brick Lane*, *East is East*) avec un travail sur le champ lexical
- Etude détaillée d'un extrait particulier du film *Ae Fond Kiss*, de Ken Loach
- Travail de dialogue inspiré par les extraits de films vus en cours
- Débat sur les unes racistes et xénophobes des journaux 'tabloids' dans le contexte du Brexit
- Compréhension de texte (extraits du roman *Brick Lane* de Monica Ali et retranscription d'un dialogue de *East is East*, un film de Damien O'Donnell)
- Evaluation écrite finale (rédaction d'une lettre inspirée par le film *Ae Fond Kiss*)

DOCUMENT 3B : consignes données aux élèves pour la production écrite

Written expression test n°1 TSTMG

Choose one of the following situations and write 200 words (minimum):

Imagine **you are Roisin**. You write a **letter** to Casim's parents (Mr and Mrs Khan) to explain your point of view about your relationship with Casim.

or

Imagine **you are Casim**. You can not stand the pressure from your family any more so you decide to break up with Roisin. You write her a **letter** to tell her that your relationship is over.

You must present the letter correctly and use appropriate vocabulary for a letter. You will also need to invent an address (remember that they all live in Glasgow, Scotland).

S'il vous plait : ECRIVEZ UNE LIGNE SUR DEUX

The diagram illustrates the layout of a letter with the following components and labels:

- The name and address of who you are writing to**: Points to the top-left box.
- Your address (not your name)**: Points to the top-right box.
- The greeting**: Points to the box below the recipient's address.
- The date**: Points to the box below the sender's address.
- Introduction**: A box below the greeting and date.
- Main parts**: A large box for the body of the letter.
- Concluding comment**: A box below the main parts.
- The ending**: Points to a box containing two handwritten items:
 - your signature
 - your full name

DOCUMENT 3C : transcription de la scène du film étudiée en cours

Extract from the film 'Ae Fond Kiss', directed by Ken Loach and released in 2004

Casim's sister, Rukhsana, tries to talk Rosin out of seeing her brother.

(Rukhsana is waiting for Roisin outside her house)

Rukhsana : Excuse me. Are you Miss Hanlon?

Roisin : Yeah.

Rukhsana : My name's Rukhsana Khan. I'm Casim's older sister.

Roisin : Hi.

Rukhsana : Is it possible to have a chat with you?

Roisin : Yeah, sure, do you wanna * come up?

Rukhsana : Could we go elsewhere?

(They go to a café and the waitress serves them their drinks)

Rukhsana : You must be wondering why I've asked to ... why I've come to see you I suppose. You must think this very odd, but basically, I feel that I had to talk to you because of what's going on just now with my family.

Casim's left home and he's living with you, and as far as my family's concerned, and my community's concerned, this brought a great deal of shame on all of us.

You see, we have this concept called 'izzat' which I guess is family honour, and that's really important to people. And my parents all their life worked very, very hard to maintain that, to keep that. They've built up respect and trust in the community. And what Casim has done has basically taken that away.

And not only that. I don't know if Casim told you, but I met Amar through my family and we got on really well, our families got on really well. We're very fond of each other. In the short time that we've known each other we feel very strongly and we both want to get married. But because of what Casim's done, his mother phoned up and cancelled the wedding.

Roisin : I love your brother. Why can't you accept that?

Rukhsana : For how long?

Roisin : I don't know.

Rukhsana : When will you know? When everybody's lives are fucked up? (*) Can't you understand what's going on? Can't you understand that because of your 'love', that so many peoples' lives are being destroyed? You clearly don't understand, do you?

Roisin, I'm just going to ask you straight. Will you leave my brother? Please will you leave my brother?

Roisin : No.

DOCUMENT 3D : programme d'enseignement de langues vivantes du cycle terminal pour les séries générales et technologiques, BO spécial n°9 du 30 septembre 2010

Espaces et échanges

Une société peut être abordée du double point de vue de sa cohésion et de son ouverture, ce qui amène à s'interroger sur son inscription dans le monde. La géographie des circuits commerciaux et des réseaux d'influence, mais aussi les découvertes et la conquête de terres nouvelles constituent des aires culturelles qui dépassent souvent les frontières des États.

La frontière comme limite entre deux espaces sera vue tantôt comme protection contre l'autre ou au contraire ouverture et appel vers un espace plus grand. L'espace peut évoluer et prendre des contours variés : réappropriation des espaces symboliques, perte des repères dans les villes mondes, invention de nouveaux modèles d'échanges, constitution de grands ensembles régionaux, espaces réels, espaces virtuels.

On constate aujourd'hui qu'en dépit d'une grande inégalité au niveau des développements, le monde n'a jamais été aussi intégré, tant les liens de toute nature entre peuples et pays sont devenus étroits. Les échanges de toutes sortes, les « emprunts » de langue à langue, de culture à culture en littérature, dans les arts, les sciences, les techniques, la philosophie, la religion, les institutions politiques et sociales et plus généralement dans les usages quotidiens, ont pris une nouvelle ampleur dans l'unification des espaces et des peuples, des langues et visions du monde. Chaque société est ainsi travaillée par des conflits entre particulier et universel, que recourent souvent des oppositions entre tradition et modernité.

DOCUMENT 3E : grille utilisée pour l'évaluation de la tâche finale

Critères Degrés et Points attribués	CONTENU/ RÉALISATION DE LA / DES /TÂCHE(S)	COHÉRENCE DANS LA CONSTRUCTION DU DISCOURS		CORRECTION DE LA LANGUE	RICHESSE DE LA LANGUE
		LV2	LV1		
5 points	-satisfaisante quant au contenu et l'intelligibilité, -toucher personnelle et/ou référence pertinente à des notions culturelles.	-cohérence immédiatement perceptible, -effort de construction, habile et non-artificiel.	-point de vue clair, discours naturellement étayé par des éléments pertinents.	-bonne maîtrise des structures simples et courantes, -MÊME Si des erreurs sur les structures complexes qui ne conduisent à aucun malentendu.	-gamme suffisamment large de mots et expressions pour varier les reformulations, -MÊME Si quelques lacunes ou confusions.
4 points	-intelligible et suffisamment développée, -MÊME Si sans originalité et/ou absence de connaissances culturelles.	-présence d'enchaînements chronologiques et/ou logiques, -MÊME Si parfois maladroits.	-effort soutenu d'articulation dans le discours, -MÊME Si les exemples et arguments sont introduits maladroitement.	-assez bonne maîtrise des structures simples et courantes, -MÊME Si quelques erreurs sur les structures simples qui ne gênent pas la compréhension.	-gamme suffisante de mots et expressions pour pouvoir développer, -MÊME Si utilisation fréquente de périphrases, de répétitions ou de mots incorrects.
3 points				-production immédiatement compréhensible, -MÊME Si fréquence des erreurs sur des structures simples et courantes.	-mots et structures pour la plupart adaptés à l'intention de communication, -MAIS limités, ce qui réduit les possibilités de développement.
2 points	-correspond à un début de traitement de toutes les tâches, -MAIS développements, dans l'un ou l'autre cas, trop limités ou très maladroits (lecture qui requiert un effort).	-simple liste de points, -MAIS l'ensemble reste intelligible.	-point de vue perceptible, -MÊME Si l'agencement du discours relève davantage de la juxtaposition que de la logique.	-production globalement compréhensible, -MAIS très réduite, ou bien les erreurs se multiplient, au point de rendre la lecture peu aisée.	-vocabulaire pauvre, nombre important de périphrases, incorrections, répétitions, -MÊME Si le discours reste intelligible.
0 point	-partielle (une tâche non traitée) ou pas de véritable tentative de réponse.	-cohérence difficile à percevoir, -production confuse.	-point de vue difficile à percevoir, -absence de cohérence.	-production pratiquement inintelligible, -Erreurs très nombreuses	-vocabulaire très pauvre, -discours pratiquement inintelligible.
Points obtenus	/5 points	/5 points	/5 points	/5 points	/5 points
TOTAL :					/20

**3^{ème} Concours du CAPES/CAFEP EXTERNE D' ANGLAIS
SESSION 2019**

ÉPREUVE D' ENTRETIEN A PARTIR D' UN DOSSIER

Axe culturel retenu : L' imaginaire - La littérature de jeunesse

Première partie :

En lien avec l' axe culturel retenu, vous procéderez, en anglais, à la présentation et à l' analyse du document 1. Ce document est à visionner sur le lecteur MP4 qui vous a été remis.

Document 1

Titre : Interview with Julia Donaldson, author of one of the country' s most loved books, The Gruffalo.

Source : Channel 4 News, 2016

Seconde partie :

En lien avec l'axe culturel retenu, vous procéderez, en français, à l'analyse des documents 2A et 2B. Ces documents sont d'authentiques productions d'élèves.

Vous vous demanderez notamment :

- dans quelle mesure les compétences linguistiques, culturelles et pragmatiques y sont mobilisées au service de la production du sens, compte tenu du contexte (documents 3A à 3E) où il convient de les replacer ;
- quelle(s) action(s) pédagogique(s) il serait possible et souhaitable d'entreprendre afin de consolider les acquis des élèves.

Dans la conduite de votre réflexion, vous pouvez, si vous le souhaitez, faire référence au document 1.

Première partie : présentation et analyse du document 1

Le document suivant est à visionner sur le lecteur MP4 qui vous a été remis :

Interview with Julia Donaldson, author of one of the country's most loved books, The Gruffalo.

<https://www.youtube.com/watch?v=eqC-3uywep4>

Seconde partie : productions d' élèves et éléments de contexte

DOCUMENT 2A : production écrite (tâche intermédiaire 1) réalisée par une élève

Il s'agit de textes produits et illustrés par l'élève. Les textes ont simplement été retranscrits pour en faciliter la lecture.

My heros

His first name is Charlie and last name is Smith. He's a medium sized and has teen fingers, tow eyes, one nose, tow arms, tow knees but has not mouth. it's a penguin ! He lives in ice floe in a igloo with his sister, his brothers, and his mother. He loves burger, tacos, and kebab because it's fat that way it's big. He hates cereal because it's healthy. He has not job and not clothes. He likes chatting with his friends, play vidéo games and watching a TV because it's funny but he doesn't like a reading book because it's boring. To finish my héros is a extremely nice and he loves protect his friends but he's not egocentric and he's not disorgenizd.

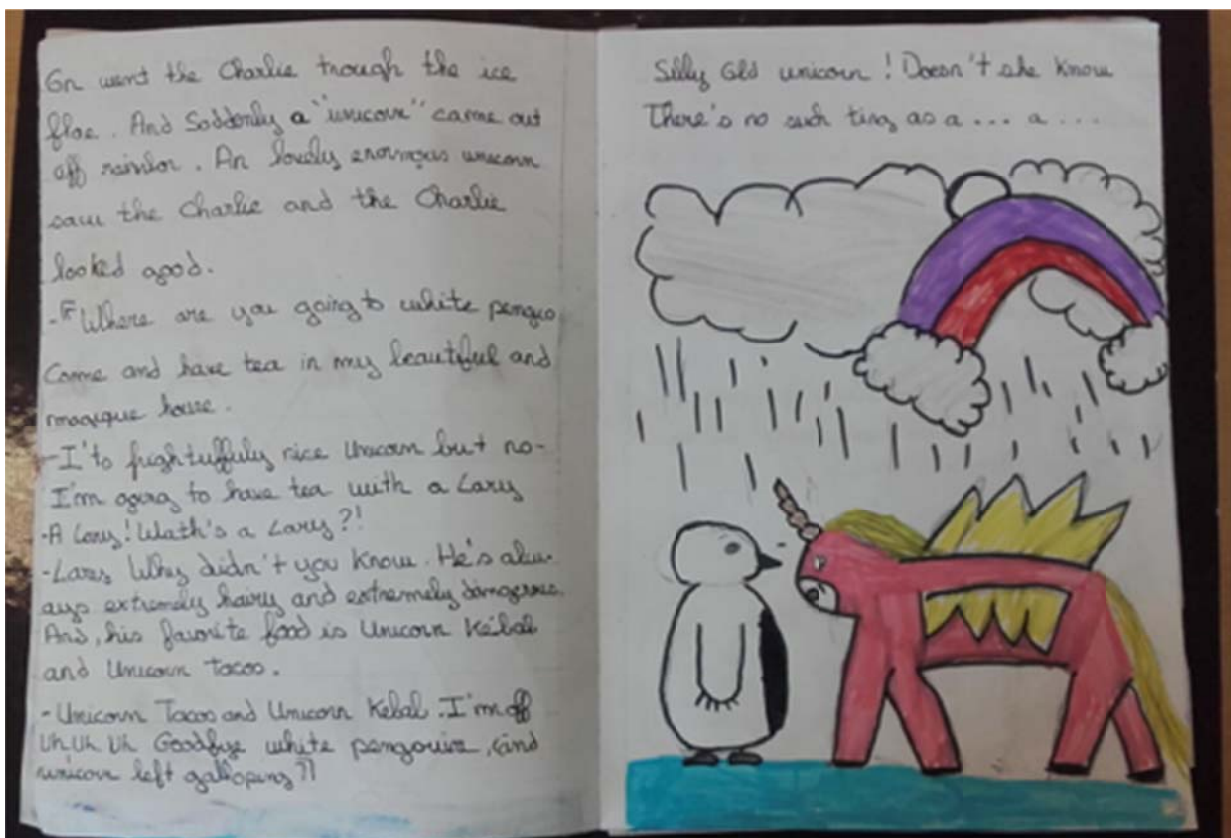
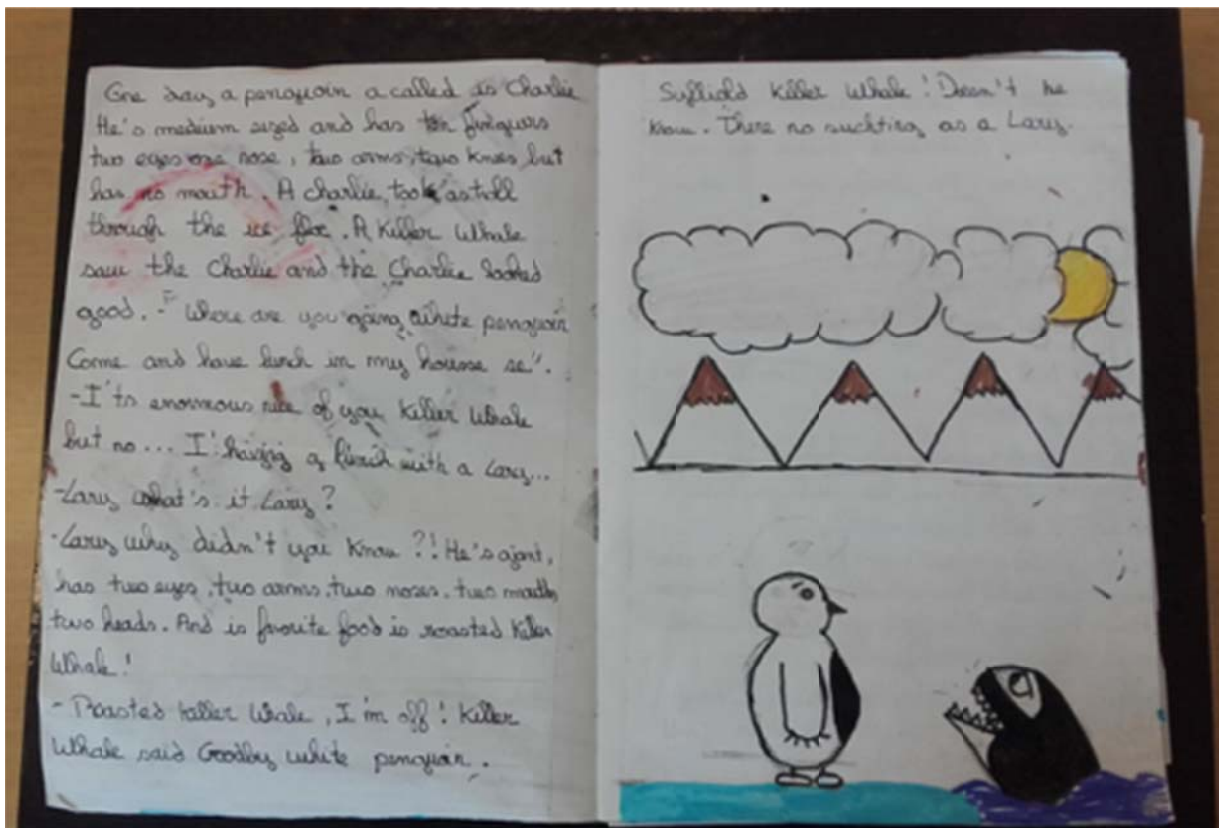


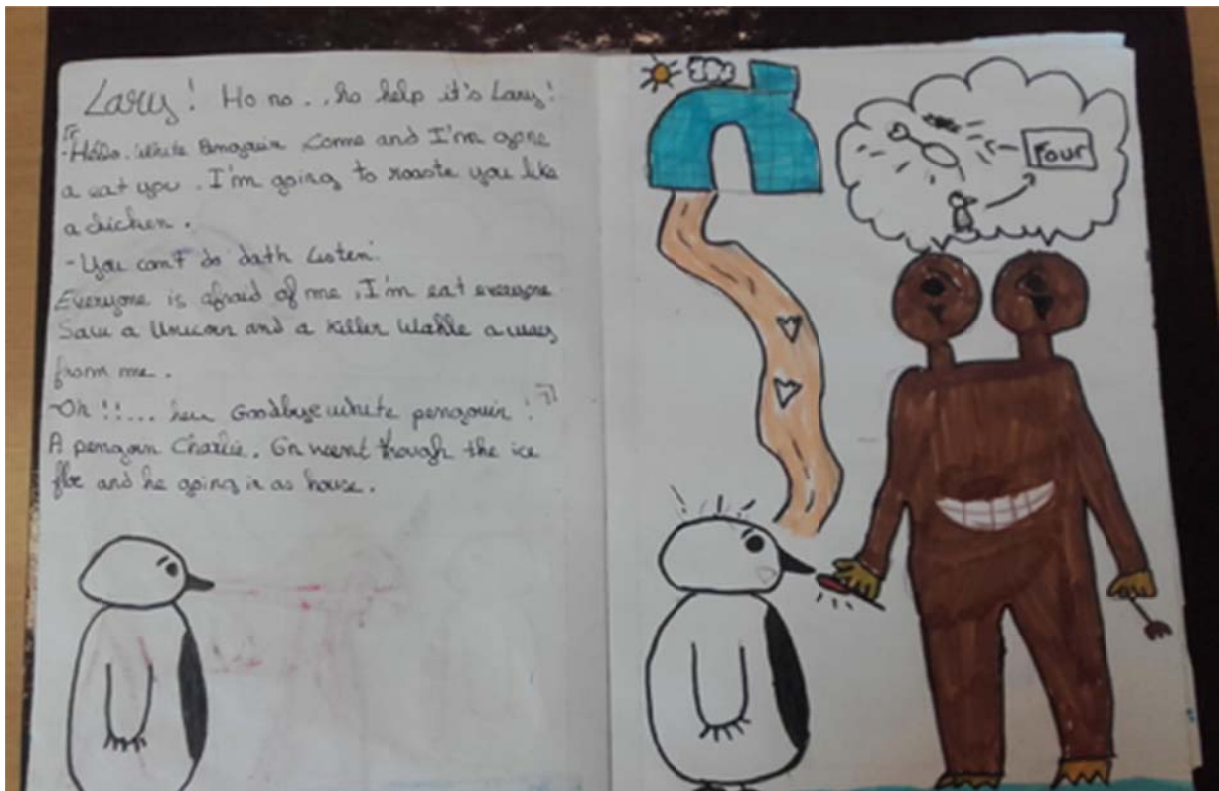
My monster

His first name is Lary and last name is Hulf. He's giant, has tow eyes, tow arms, tow nose, tow mouse, too head and legs. He's always extremely hairy and is always dangerous and nasty because his favourite food is a penguin and because is a wild animal. He lives in a ice floe and he has not family. He can run, but he can't swim

because he hate a wather and a swimming-pool. He has not job and not clothes. He extremeley likes to eat and to drink. He doesn't like to be nice. To finish has ten finguers and has a tow hands.

DOCUMENT 2B : production écrite (tâche finale) réalisée par la même élève





DOCUMENT 3A : situation d'enseignement

Les documents 2A et 2B sont les productions originales d'une seule et même élève de 6ème. La première production écrite est une tâche intermédiaire (réalisée en 1h), la seconde production écrite est la tâche finale (réalisée en 2h). Cette dernière vient conclure une séquence, inscrite dans le thème « L'imagination » des programmes du cycle 3, consacrée à l'étude du livre de littérature de jeunesse intitulé *The Gruffalo*, par Julia Donaldson et Alex Scheffler.

DOCUMENT 3B : extrait de *The Gruffalo*



On went the mouse through the deep dark wood.
 An owl saw the mouse and the mouse looked good.
 « Where are you going to, little brown mouse?
 Come and have tea in my treetop house. »
 « It's frightfully nice of you. Owl, but no —
 I'm going to have tea with a gruffalo. »
 « A gruffalo? What's a gruffalo? »
 « A gruffalo! Why, didn't you know? »

DOCUMENT 3C : extraits du tableau de séquence de l'enseignant

Objectif/but de la séquence : Être capable de créer une histoire sur le modèle du Gruffalo

Description de la tâche finale : Les élèves devront s'inspirer de 'The Gruffalo' afin de créer leur propre histoire. Comme dans l'histoire originale, ils devront mettre en scène un animal qui évolue dans un endroit où il fait diverses rencontres, jusqu'à sa rencontre finale avec un monstre, qu'ils auront préalablement inventé.

Activités langagières : *compréhension de l'écrit, production écrite, production orale*

Besoins des élèves / apports

Compétences linguistiques			Compétence sociolinguistique	Compétence pragmatique
Lexique	Grammaire	Phonologie		
- animals - physical description - personality adjectives	- simple present - There is /are - has got = 's got	- has got = 's got - animals	- attitude + vocabulary to make an oral presentation	- be able to create characters - be able to make an oral presentation to the class - be able to use a dictionary - be able to express an opinion

DOCUMENT 3D : consignes des tâches intermédiaire et finale

INTERMEDIARY TASK 1: Create the heroes of your story (monster + little hero)

Draw the animal who will be the main character (hero) to your story, and draw the monster. Then write a text to describe them physically, to describe their personality. Give as much detail as possible about them.

Your classmates will read the stories, vote for their favourite hero and monster (or the funniest, the most original, the best drawn...) and justify their choice(s).

FINAL TASK: Create a story

Create and write a story based on the model of 'The Gruffalo'. Like in the original story, you will have to:

- Imagine a hero
- Imagine the different animals he/she meets during his journey and the places where they meet.
- Imagine the monster he/she tells them about and who wants to devour him/her.

DOCUMENT 3E : extrait de recherches de Chantal Lacourarie, Maître de Conférences chez Université Paris Descartes.

L'imaginaire : une place dans l'enseignement des langues de spécialité ?

Au-delà des contenus, l'imaginaire se révèle être un outil pédagogique très performant et très motivant. Les compétences que nous sommes en effet censés développer chez nos apprenants (autonomie, confiance, responsabilité mais également esprit critique et ambition) ne peuvent s'acquérir de manière théorique et le recours à l'imagination est ici très fertile. Il est possible de structurer les apports didactiques autour de trois idées maîtresses :

1. L'imitation

Les étudiants adorent faire semblant [...] La moindre simulation fait appel à l'imagination et à la délicieuse libération qu'elle procure. Lorsque « je » devient un autre, la production s'en trouve tout à coup nettement améliorée. Libérés de leur identité et de son cortège de complexes et d'inhibitions, les étudiants se lancent avec enthousiasme dans toute activité leur demandant « d'imaginer que... » .

2. La transposition

Le déplacement, la transformation d'une chose vers une autre, d'un état dans un autre, d'un lieu vers un autre sont des glissements qui s'avèrent également source d'une grande inventivité.

3. La créativité

Nous sommes souvent étonnés de la créativité de ces jeunes adultes, de la qualité de leur production, lorsque nous leur demandons d'inventer une marque, un produit, un nom. [...]

Les ingrédients qui assurent le succès de telles activités (succès pédagogique et succès en termes de résultat), sont le jeu, le rire et la liberté. Ce sont là des facteurs de motivation immenses. Il est aisé de rendre les pratiques plus ludiques, et même si cette orientation n'est pas très orthodoxe en France, elle n'a plus à montrer son efficacité.

Par Chantal Lacourarie, Maître de Conférences chez Université Paris Descartes